

Principaux attributs de conformité de la fonction d'audit interne - RCAANC

Les principaux attributs de conformité sont publiés conformément au Bulletin technique 2018-1 : Politique sur l'audit interne du Bureau du contrôleur général du Canada (BCG). Selon cette politique :

A.2.2.3 Les ministères doivent respecter les exigences de divulgation publique prescrites par le contrôleur général du Canada et utiliser les plateformes prescrites par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ces exigences comprennent :

A.2.2.3.1 Les résultats liés au rendement pour la fonction d'audit interne.

Ces principaux attributs de conformité démontrent que les éléments fondamentaux nécessaires au contrôle sont mis en place, qu'ils performant comme l'exige la [Politique sur l'audit interne](#) et la [Directive sur l'audit interne](#), et qu'ils donnent des résultats.

Principaux attributs de conformité

Qualifications professionnelles

Les membres de l'équipe d'audit interne sont formés afin de pouvoir exécuter leur rôle de façon efficace. Des équipes multidisciplinaires sont en place pour faire face aux divers risques. La composition du personnel de l'équipe d'audit interne selon leurs qualifications professionnelles est illustrée dans la figure 1.

Figure 1. Qualifications des membres de l'équipe d'audit interne en date du 31 décembre 2021

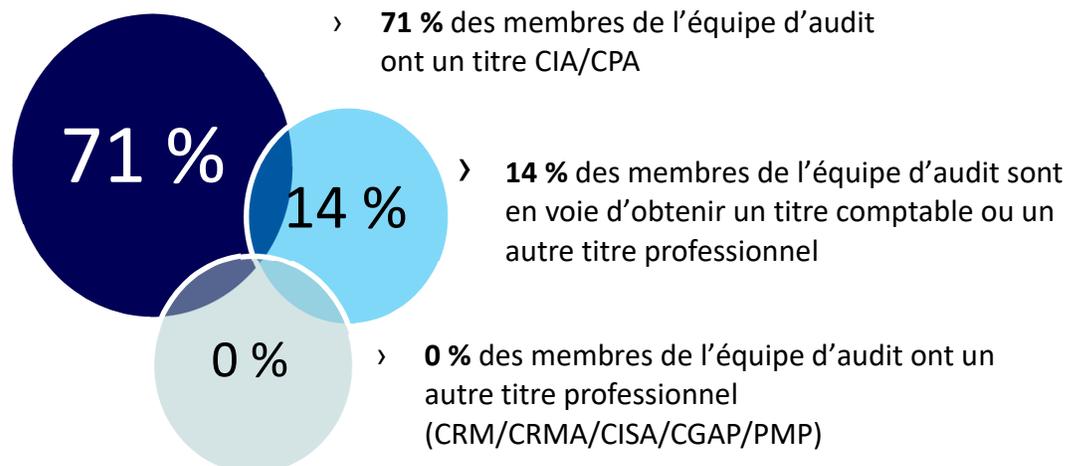


Figure 1 – Version textuelle

Le graphique à bulles démontre la composition du personnel de l'équipe d'audit interne selon leurs qualifications professionnelles en date du 31 décembre 2021.

Titre d'auditeur interne certifié (CIA)/Comptable professionnel agréé (CPA)	71 %
Titre comptable ou autre titre professionnel en voie d'obtention	14 %
Autres titres professionnels <ul style="list-style-type: none">• CRM : Certificat canadien de gestion des risques• CRMA : Certification en assurance de gestion des risques• CISA : Vérificateur agréé de systèmes d'information• CGAP : Professionnel certifié en audit du gouvernement• PMP : Professionnel en gestion de projet	0 %

Conformité aux normes internationales

Le travail d'audit interne au sein de la Direction générale des services de vérification et d'assurance est effectué conformément aux normes internationales de la profession. La dernière validation externe a été complétée le 30 mai 2017. Le 13 décembre 2021, la dernière validation interne a été présentée au Comité ministériel d'audit. La présentation consistait en une mise à jour au sujet des éléments suivants :

- Le périmètre et la fréquence des évaluations internes et externes
- Les qualifications et l'indépendance du ou des évaluateur(s) ou de l'équipe d'évaluateurs y compris les conflits d'intérêts potentiels
- Les conclusions des évaluateurs
- Les plans d'actions correctives
- Les processus, les outils et les renseignements internes jugés nécessaires pour évaluer la conformité au code de déontologie et aux Normes de l'Institut des auditeurs internes
- Les résultats du Programme d'assurance et d'amélioration de la qualité de la Direction générale d'audit interne

Les audits internes effectués par la Direction générale des services de vérification et d'assurance sont prévus et basés en fonction du Plan d'audit axé sur les risques approuvé. Les audits ainsi que le statut de la mise en œuvre du plan d'action de la direction (PAD) sont présentés dans le tableau 1. En raison de nouveaux risques ou de nouvelles priorités, il est possible que des ajouts ou des modifications aient été apportés à la liste des audits internes figurant dans le plan ministériel.

Tableau 1. Plan d’audit axé sur les risques et informations connexes

Titre de l’audit interne	Statut de l’audit	Date d’approbation du rapport	Date de publication du rapport	Date d’achèvement initialement prévue du PAD	Statut de la mise en œuvre du PAD
Audit de la mise en œuvre des cadres de dotation	Publié : PAD non mis en œuvre intégralement	14 décembre 2020	12 mars 2021	30 juin 2021	Mise en œuvre à 33 %
Audit des processus de sélection visant les vérifications de bénéficiaires	Publié : PAD non mis en œuvre intégralement	16 mars 2021	23 juin 2021	31 mars 2022	0 %
Audit de la sécurité des TI (axé sur la cybersécurité)	Approuvé – Non publié	24 septembre 2021	S.O.	30 juin 2022	Mise en œuvre à 38 %
Audit des contrôles internes en matière de rapports financiers	En cours	-	-	-	-
Audit de la gestion des ententes sur les niveaux de service pour fournir des services internes partagés entre RCAANC et SAC	En cours	-	-	-	-
Audit des mécanismes de contrôle du mandat financier en matière d’autonomie gouvernementale	Prévue	-	-	-	-

Utilité globale des audits internes

Selon les résultats des sondages postérieurs aux audits reçus, les cadres supérieurs ont indiqué qu’ils étaient d’accord pour dire que globalement les audits effectués étaient utiles.